



# Travail social et développement durable

Journée internationale du travail social à l'ONU – Genève

2017 & 2018

Note Conceptuelle

---

Mardi 21 mars 2017 (16h-18h)

Mercredi 22 mars 2017 (10h-16h30)

Salle XVI, Palais des Nations, Office des Nations Unies à Genève, Suisse

Dates et lieu pour 2018 seront indiqués ultérieurement

---

La Journée internationale du travail social a été lancée en 1983 à l'ONU-New York par la Fédération internationale des travailleurs sociaux (IFSW), à laquelle s'est joint ensuite l'Association internationale des écoles de travail social (IASSW). Chaque année, de nombreuses associations de travail social la célèbrent à travers le monde, notamment à Vienne, Nairobi, Santiago du Chili, et cette année pour la première fois à Bangkok. La Journée internationale du travail social à l'ONU est célébrée à Genève, depuis 2012, sur l'initiative de l'IASSW et de l'IFSW, qui ont un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), et avec la collaboration de la Haute Ecole en Travail social de Genève (HETS GE). Elle vise à souligner les réalisations du travail social, à rendre visible ses apports et les services sociaux, et à défendre la justice sociale, le développement social et les droits humains.

Ses objectifs sont les suivants:

- Renforcer la coopération, le partenariat, les contacts existants (ou établir de nouveaux contacts) avec les organisations des Nations Unies et des ONG internationales;
- Diffuser des connaissances sur le travail social, ses valeurs, ses principes et ses méthodes, (pratiques et théoriques) auprès des organisations des Nations Unies et d'ONG internationales;
- Mettre en lumière les actions, les politiques et les réalisations en matière de travail social dans la poursuite d'objectifs communs ;
- Diffuser les connaissances sur les activités, buts, programmes et campagnes des Nations Unies auprès des travailleurs sociaux, des organisations de travail social et des écoles.

## Définition internationale du travail social

Le travail social est une pratique professionnelle et une discipline. Il promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, les capacités d'action et l'émancipation individuelle. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités sont au cœur du travail social. Etayé par les théories des sciences sociales et humaines et par les connaissances autochtones, le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis sociaux et à améliorer le bien-être de tou-te-s.

(adoptée par l'IASSW & IFSW en 2014)

La définition internationale du travail social est utilisée par de nombreuses organisations de travail social nationales et internationales.



## Agenda mondial pour le travail social et le développement social

Depuis 2012, les organisations internationales de travail social IASSW et IFSW et le Conseil international de bien-être social (ICSW) ont élaboré une politique conjointe : *l'Agenda mondial pour le travail social et le développement social*. Cette déclaration fournit une base commune pour une action collective visant à relever les défis majeurs de nos sociétés et à identifier les questions sociales pertinentes pour la profession et au-delà. L'Agenda mondial est un engagement fort pour promouvoir l'égalité sociale et économique, la dignité et la valeur des personnes, la durabilité environnementale et communautaire et l'importance des relations humaines.

Le thème de la journée internationale du travail social est fixé pour deux ans selon les objectifs de l'Agenda mondial pour le travail social et le développement social. La thématique arrêtée pour les éditions de 2017 et 2018 est « **Promouvoir la durabilité environnementale et sociale** ».

### Engagement en matière de travail social pour le développement durable

- 1) **Crises environnementales.** La production industrielle et la consommation de masse surexploitent des ressources finies, polluant l'environnement (eau, air et sol), provoquant des changements climatiques (sécheresse et inondations), entraînant la dégradation de l'environnement et la perte de la biodiversité. Cette exploitation détruit non seulement la base de la vie sur notre planète, mais elle menace aussi la population mondiale, car elle compromet les ressources des générations futures.
- 2) **Crises sociales.** Ces dégradations ont des conséquences sur l'ensemble de la société. Elles affectent en particulier les segments vulnérables de la société tels que les personnes vivant dans la pauvreté, les minorités marginalisées et discriminées et les populations autochtones. Les crises environnementales augmentent souvent l'exclusion sociale et la discrimination, les conflits et les migrations aux niveaux local et mondial. Il en résulte une triple injustice: en raison de l'inégalité et de l'extrême pauvreté, les personnes les moins responsables des crises environnementales sont les plus affectées par celles-ci ; ce sont elles qui ont le moins de ressources pour inverser la situation ; finalement elles sont les moins susceptibles de voir leur situation améliorée par les mesures prises pour contrer ces dégradations. Dans certains cas, ces dernières aggravent même leur situation (UNRISD, 2012)<sup>1</sup>. Les conflits violents liés aux ressources, les déplacements forcés et les migrations internationales se multiplient à la suite de crises environnementales.
- 3) **Objectifs de développement durable.** En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution intitulée « *Transformer notre monde: l'Agenda 2030 pour le développement durable* ». Dix-sept objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles (sous-objectifs) constituent un programme mondial qui vise à « *réaliser les droits humains de tous, l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. Ils tiennent compte équitablement de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable* ». La protection sociale représente un atout prépondérant pour atteindre les ODD en fonction de plusieurs buts et cibles.
- 4) **Travail social.** Depuis les années 1990, la communauté du travail social est de plus en plus consciente du manque de liens entre le travail social et les enjeux environnementaux. L'apparition de termes comme « *travail éco-social* », « *travail social vert* » ou « *travail social écologique* » signale l'émergence d'un nouveau paradigme. Il prend ses distances avec l'anthropocentrisme qui dominait jusqu'ici, fondé sur un hiatus entre les humains et les ressources naturelles de la terre, ces dernières n'étant considérées que comme des outils au service des populations humaines. Derrière ces expressions, ce sont des postures novatrices qui apparaissent et permettent aux travailleurs et travailleuses sociales de prendre en considération les questions

---

<sup>1</sup> UNRISD (2012). Social Dimensions of Green Economy. UNRISD Research and Policy Brief 12.  
<http://www.unrisd.org/rpb12>



environnementales, et d'approfondir la compréhension des relations entre les communautés humaines, leur environnement physique et les écosystèmes. Elles favorisent de nouveaux modes de développement qui réduisent le fardeau des activités humaines sur leur environnement.

Les travailleurs et travailleuses sociales (engagé-e-s dans des activités bénévoles, dans le service social, le travail communautaire, l'animation, par exemple) ont développé plusieurs méthodes et techniques telles que le conseil individuel et familial, le travail collectif et communautaire, le travail social éducatif, la formation et le renforcement des compétences, le lobbying pour les droits humains. Leur action est guidée par la « *Déclaration des principes éthiques<sup>2</sup>* » de l'IASSW/IFSW et les codes éthiques de leurs organisations professionnelles nationales. En tant que « *profession des droits humains* », le travail social est bien équipé pour apporter une contribution incontournable aux ODD.

## **Journée internationale du travail social 2017 à l'ONU – Genève**

L'IASSW, l'IFSW et la HETS-GE, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement social des Nations Unies (UNRISD) organisent l'édition 2017 de la Journée internationale du travail social. Cette dernière aborde les enjeux du travail social face au développement durable à partir de la question suivante : *quelles sont les contributions du travail social et les compétences nécessaires à la mise en œuvre des ODD ?*

Elle se déroule sur deux jours :

### **Mardi 21 mars 2017: La coopération des organisations de travail social et des agences des Nations Unies pour promouvoir les ODD**

Comme l'a déclaré la Directrice du PNUD Helen Clark à la journée internationale du travail social 2010 à New York: *"Il y a tant de complémentarités et de synergies entre l'agenda de l'ONU et le travail des travailleurs sociaux; nous devons trouver de meilleures façons de travailler ensemble* ». Une table ronde rassemblant des représentant-e-s des agences onusiennes explorera ces synergies et proposera des moyens de coopération, à partir des trois axes suivants :

- 1) Historiquement, les Nations Unies et les organisations des Nations Unies ont encouragé le développement du travail social et de la formation en travail social dans de nombreux cas. Que peut-on faire pour renouveler, intensifier et rendre cet appui continu et durable?
- 2) Comment les agences des Nations Unies, responsables de la mise en œuvre des ODD, impliquent des travailleurs sociaux? Quelles sont les contributions spécifiques que ces derniers peuvent apporter à la réalisation des ODD?
- 3) Quelles formes de partenariat entre les agences des Nations Unies et les organisations de travail social peuvent-elles être construites et favorisées à l'avenir?

### **Mercredi 22 mars 2017 – Travail social et mise en œuvre des ODD: défis et opportunités**

La seconde journée thématise le rôle du travail social pour promouvoir des environnements et des collectivités durables. La question de la durabilité représente l'un des changements de paradigme révolutionnaires du XX<sup>e</sup> siècle. Ses conséquences pour le travail social sont incontournables puisqu'elle rend visibles les relations entre les communautés humaines actuelles et futures et leur environnement. Inaugurée par une conférence plénière, suivie d'un panel réunissant des acteurs de la formation en travail social et des représentants des Nations Unies, cette journée abordera les questions suivantes:

- 1) Le travail social et la justice sociale et environnementale: comment différents segments de la population vivent la dégradation de l'environnement?
- 2) Quelles sont les contributions du travail social et les compétences pour atteindre les ODD?

<sup>2</sup> <https://www.iassw-aiets.org/ethics-in-social-work-statement-of-principles/>



- 3) Quels sont les défis de l'intégration de la durabilité dans les programmes de formation en travail social?